

Aspects de la végétation du Parc d'Armorique

par J. PELHATE et A. DIZERBO

Le Parc, considéré dans sa partie essentielle du Finistère-Nord, réalise une gamme de paysages végétaux s'inscrivant dans le District de Basse-Bretagne.

La région peut être interprétée comme une vaste cuvette, le Yeun Elez, entourée à l'Ouest et au Nord, respectivement par les « menez » de grès armoricain et par les « roc'h » des Monts d'Arrée, taillés dans les schistes et quartzites. A cet ensemble topographique s'ajoute, à l'Est, l'élément granitique du Huelgoat.

Du point de vue climatique, le district se caractérise par sa forte humidité qui tient à la fois aux précipitations (1 200 mm sur les Monts d'Arrée) et à l'hygrométrie élevée, associée à la nébulosité. Or l'humidité jouera un rôle d'autant plus déterminant sur la végétation que les températures n'accusent que de faibles amplitudes saisonnières. Un autre trait du climat réside dans les vents encore violents dans l'intérieur de la péninsule armoricaine.

Si l'humidité et température tendent à uniformiser l'environnement, topographie et nature des substrats ne restent pas moins des éléments de diversification ; par ailleurs, les activités humaines et les modes d'exploitation influent beaucoup sur la végétation. Dans ces conditions, force est de rencontrer tous les paysages caractéristiques de notre Bretagne Intérieure.

Ces paysages (ou formations végétales pour le Botaniste) se différencient principalement par leur degré de luxuriance, lui-même apprécié par l'importance relative des espèces ligneuses (arbres et arbustes).

L'évolution naturelle de ces formations, dans le sens d'une lignification croissante, nous dicte l'ordre suivant : tourbières, prairies et pelouses, landes, forêts.

I. — TOURBIÈRES

Substrat et climat sont conjointement favorables à l'établissement de ces formations hygrophiles. Deux types peuvent alors se présenter : *tourbière « bombée »* et *tourbière « de pente »*.

La tourbière du Venec, en la partie est du Yeun Elez, réalisait le premier cas mais se trouve désormais inaccessible en raison d'une submersion consécutive à des travaux hydrauliques.

Les tourbières de pente alimentées par les eaux de ruissellement sont fréquentes. Leur flore comporte principalement les sphaignes associées à diverses plantes hautement adaptées (*Drosera* et *Pinguicula* carnivores) ou réparties selon un gradient hydrique. Aux espèces aquatiques de la nappe d'eau, succèdent des espèces amphibies s'installant sur les coussinets de sphaignes : espèces herbacées comme les linaigrettes, les carex ou les



Fig. 1. — Tourbière en voie d'assèchement : touradons de mousse (polytrich) et saules.
(Photo J. Pelhâte)

Narthecium ; puis les espèces ligneuses (bruyère à quatre feuilles, saule rampant, ...). Enfin la tourbière en régression, terme de transition avec les prairies et landes humides, comporte des espèces franchement terrestres : éléments herbacés (molinie, mousses, juncs et carex) souvent disposés en touffes érigées (les touradons) se mêlant aux espèces ligneuses (*Myrica*, saules, bourdaine et bouleaux).

Notons que certaines espèces de la flore conservent un caractère arctique ou montagnard (linaigrettes, lycopodes, *Myrica*...).

II. — PRAIRIES ET PELOUSES

Cette succession évolutive nous conduit aux prairies, formations herbacées d'où les espèces ligneuses ont été éliminées pour une meilleure exploitation (fauche et pâture) ; les saules et aulnes délimitant les parcelles constituent les témoins de cette lignification progressive, processus naturel mais perturbé par l'homme. Ces prairies humides, issues de marécages, en conservent les éléments caractéristiques : juncs en touffes ou diffus et mêlés aux carex et aux graminées dont la houlque laineuse ; en outre, quelques espèces apportent une note colorée : pédiculaire rose et cardamine blanche au printemps, lychnis « fleur-de-coucou » en été...

La topographie des lieux et la nature tourbeuse du sol impliquent un drainage assuré par des ruisseaux et rigoles ; lesquels entretiennent une végétation hygrophile luxuriante : grandes œnanthes aux racines tubéreuses toxiques, osmondes royales issues de souches amphibies.

Nous réservons le terme de « pelouses » aux formations herbacées plus sèches. Celles-ci peuvent dériver, on le conçoit, d'une évolution progressive naturelle, c'est-à-dire, dans le sens de l'assè-

chement des substrats ; mais elles proviennent le plus souvent d'une évolution régressive, dirigée par l'Homme ; la déforestation a pu conduire à la pelouse où dominent les graminées (comme la flouve odorante) mêlées à la petite oseille (caractéristique des sols acides) ; de même, le pâturage des landes ou la récupération des litières entretiennent des pelouses ou prairies à graminées mésophiles (crételle, flouve odorante, agrostide...).

III. — LANDES

Dans l'aire prospectée, la lande représente la physionomie végétale la plus caractéristique. En réalité, le concept de lande implique une multitude d'aspects qui n'échappent ni au Touriste ni au Botaniste.



Fig. 2. — Lande en équilibre instable : régression vers la pelouse par pâturage mais installation sporadique de l'arbre (pin maritime).

(Photo J. Pelhâte)

Pour le premier, c'est le tapis arbustif, susceptible de variations saisonnières par alternance ou superposition des floraisons d'ajoncs jaunes et de bruyères roses ; encore faut-il préciser que le grand ajonc (*Ulex europæus*) fleurit au printemps, le petit (*U. galli*) en automne, et que les diverses bruyères (*Calluna vulgaris*, *Erica ciliaris* et *tetralix*, *E. cinerea*) se succèdent en été et automne.

Le Botaniste ne peut définir la lande — ou plutôt les landes — sans en envisager la genèse. Le problème se pose, en effet, de savoir si ces maigres végétations à espèces ligneuses réduites sont le reflet d'un substrat médiocre et le fait de conditions climatiques adverses, ou si elles proviennent d'une dégradation de la flore spontanée préexistante et qui devrait correspondre à la forêt caduque (de chêne notamment). Les deux interprétations interfèrent ici :

— On parle de *landes climaciques* dans le premier cas. Les facteurs limitants de la végétation apparaissent en particulier sur les reliefs élevés ; les sols siliceux correspondants (dérivés des grès armoricains et des quartzites) évoluent en podzols infertiles ; les vents forts y excluent l'arbre. La végétation alors en équilibre avec le milieu se stabilise et représente le terme ultime (ou *climax*) d'une évolution floristique spontanée.

— Beaucoup plus souvent, les landes relèvent du deuxième cas, la végétation n'ayant pas atteint ou retrouvé l'équilibre naturel. Ainsi, les « *landes progressives* », issues de tourbières et prairies asséchées comme il a été évoqué antérieurement, représentent un stade susceptible d'évoluer comme l'attestent les flores respectives des landes humides et des landes sèches. Les « *landes régressives* », de beaucoup les plus importantes, correspondent à des stades variés de la dégradation des formations ligneuses. Nous savons que l'arbre (chêne ou hêtre) devait, en Bretagne, couvrir de larges aires réparties en forêts et bois. Sa destruction serait le fait de l'Homme. De même, la lande est elle-même « exploitée ». Son défrichement par « étrépage » peut précéder la mise en culture mais la récupération des litières, encore largement pratiquée, modifie simplement sa composition floristique ; telle parcelle, régulièrement exploitée, présente une dominance des espèces herbacées (molinie envahissante ; fougère aigle aux rhizomes puissants) au détriment des éléments lignifiés ; précisons que les bruyères sont inégalement éliminées (bruyère ciliée seule maintenue), que les ajoncs disparaissent (*Ulex europæus*) ou rejettent de souche (*U. gallii*) ; il en résulte, dans le paysage, un curieux aspect de lande en mosaïque.

Dans le cas considéré, si l'influence perturbatrice de l'Homme cesse, le dynamisme de la flore reprend. Pourtant, il a été vérifié, en certaines stations, que la dégradation poussée du substrat (forte acidité) empêchait cette évolution jusqu'au rétablissement de l'arbre ; la lande est alors dite *paraclimacique*, c'est-à-dire en équilibre avec un environnement modifié de façon irréversible par des pratiques séculaires.

Par arbres, nous entendons bien l'espèce qui, comme le chêne ou le hêtre, caractérise une *série évolutive* accomplie. Il en est tout autrement des conifères (sapins, pins, épicéas, cyprès, mélèzes...) essences introduites sous forme de peuplements et qui permettent de définir un *sub-climax*, végétation arborescente mais toute différente de la forêt originelle spontanée, le *climax*.

IV. — FORETS

Nous convenons ainsi que les forêts pouvaient autrefois occuper la plus grande part du territoire. Elles ont donc régressé considérablement ; mais l'Homme en est-il toujours responsable ? Dans l'aire prospectée, nous avons signalé, sur les reliefs, et pour des raisons édaphiques et climatiques, la présence de landes climaciques, donc à l'exclusion de l'arbre (menez gréseux). Certes, le problème de la végétation originelle de ces zones reste sujet à discussions. Sur les Monts d'Arrée, par exemple, on notera la présence de diverses plantes qui caractérisent les sous-bois (sorbier, houx, ronce, poirier, chèvre-feuille, lierre et myrtille... ; fougère aigle, germandrée, grande luzule, jacinthe des bois... ; nombreuses cryptogames). De plus, cette zone recèle des pollens fossiles d'essences forestières. Toutefois, les Ecologistes justifient la flore actuelle par l'humidité du climat qui se traduit notamment par



Fig. 3. — Climax et subclimax : association contrôlée du hêtre et du sapin commun. (Photo J. Pelhôte)

l'hygrométrie élevée, la nébulosité marquée ; ce déterminisme s'appuie encore sur le fait que les versants des sommets portent, selon leur orientation, des végétations dissemblables (versants nord plus frais).

Les forêts subsistantes s'inscrivent aux séries des chênes et du hêtre auxquelles se mêlent des éléments spontanés ; orme, bouleau... et des éléments introduits : châtaignier, chênes d'Amérique et nombreux conifères (pins, sapins, épicéas, tsugas, mélèzes, thuyas, cyprès...).

A) *Forêts climaciques* (chênaie-hêtraie).

Les Phytogéographes reconnaissent trois *séries dynamiques* essentielles et aboutissant respectivement au chêne pédonculé, au chêne rouvre et au hêtre. Si le chêne pédonculé est inféodé au bocage, il est parfois difficile de définir l'appartenance d'une forêt, d'un bosquet... à la deuxième ou à la troisième série. C'est notamment le cas pour le massif forestier du Huelgoat où s'associent chêne rouvre et hêtre avec toutefois prédominance du chêne en condition plus sèche, du hêtre en milieu plus frais et sur sols plus profonds ; les faciès de la chênaie-hêtraie se caractérisent alors au niveau des strates dominées (arbusives ou herbacées) par des *espèces caractéristiques* : la strate arbusive de la hêtraie reste pauvre ; on y rencontre typiquement l'if, mais aussi le houx, le sorbier des oiseaux ; les fougères (mais non la fougère aigle) participent largement à la strate herbacée comportant par ailleurs : mélisse, lamier jaune, oxalis... Par différence, la strate arbusive de la chênaie est plus dense avec houx, chèvre-feuille, myrtille, noisetier, poirier sauvage... ; la strate herbacée peut constituer un tapis plus ou moins continu de fougères aigle, de graminées avec quelques espèces particulières comme la germandrée.

En outre, le mode d'exploitation a pu favoriser une espèce arborescente au détriment d'une autre. La pratique du taillis entretient le chêne et le châtaignier mais elle exclut le hêtre ; ce dernier par contre, espèce ombrophile, se resème facilement à partir d'arbres parvenus au stade de « semenciers » ; la futaie de hêtre procède d'ailleurs de deux besoins successivement exprimés : le hêtre a été protégé sous l'impulsion de l'artisanat local (saboterie), il sera maintenu pour les multiples usages de son bois (déroulage et bois reconstitués, meubles de « bois blanc »). En dépit de sa lente croissance, le chêne garde une suprématie liée aux qualités mécaniques de son bois qui le font préférer en construction.

Ainsi l'identification du climax devient d'autant plus aléatoire que l'arbre qui le définit a été souvent détruit, les massifs forestiers ne subsistant guère que sur les pentes moins propices à la culture ; il est vrai que le bocage compense, dans une certaine mesure, ce déficit. Enfin, à la forêt caducifoliée climacique, se substituent, de plus en plus, les peuplements de conifères.

B) *Forêts subclimaciques* (Enrésinement).

Les conifères, à l'exception de l'if (souvent associé à la hêtraie), sont des espèces introduites ou ré-introduites comme le sapin commun (accompagnant lui-même le hêtre).

Certains sols dégradés (sols podzolisés des hauteurs, sols hydromorphes à tourbe et horizon de gley) ne se prêtaient, pour la mise en valeur, qu'au reboisement par des espèces aux faibles exigences écologiques. Cette adaptation au substrat a été résolue par un choix judicieux d'espèces.



Fig. 4. — Exemple d'« enrésinement » : peuplement d'épicéas et alignements de cyprès de Lawson.

(Photo J. Pelhâte)

— Le sapin commun, mêlé au hêtre, reste préférant des bons sols profonds tout comme les espèces voisines à croissance rapide

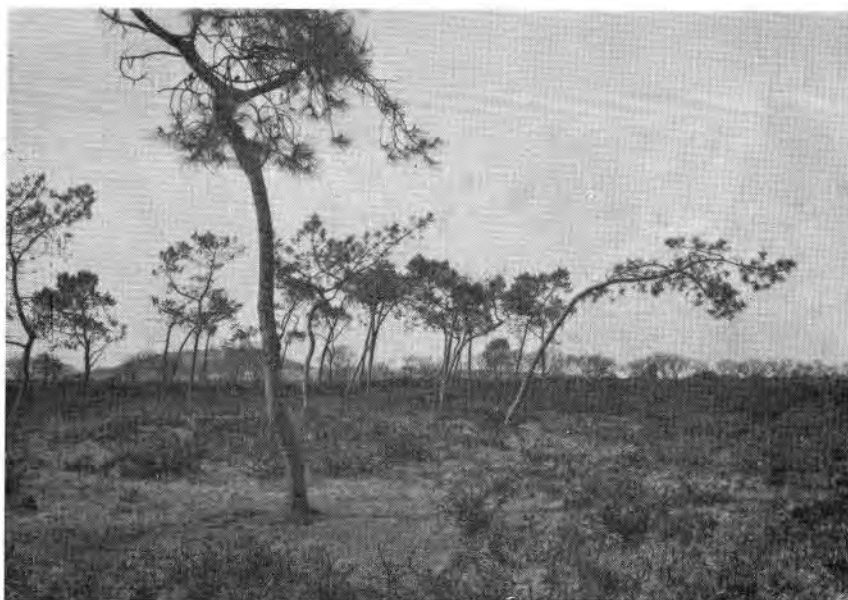


Fig. 5. — Sur sol pauvre, les pins courbés par le vent.

(Photo J. Pelhâte)

(sapin de Nordmann et sapin de Vancouver ; *tsuga*) qui lui sont désormais substituées.

— L'épicéa de Sitka convient particulièrement pour les sols humides ou mal drainés ; il est actuellement le plus utilisé pour l'« enrésinement ».

— Les deux espèces de pins les plus communes se répartissent en fonction de leurs affinités écologiques respectives : pin sylvestre sur sols relativement secs, pin maritime pratiquement indifférent au substrat, et de ce fait, le plus largement répandu.

L'enrésinement, seule solution préconisée pour la mise en valeur des sols pauvres ou dégradés, ne reste pas moins discutable. Les conifères (pins en particuliers) accélèrent l'acidification des sols et s'opposent à l'installation consécutive d'une autre génération d'arbres. C'est pourquoi on remarquera de nombreuses plantations mixtes associant l'élément feuillu préexistant (châtaignier par exemple) aux conifères (*tsuga*, *épicéa*...). La validité de cette pratique forestière est d'ailleurs confirmée par d'autres associations spontanées : hêtre et sapin, chêne et pin sylvestre par exemple.

★★

La variété des formations végétales esquissées est le fait d'un équilibre de la flore avec le milieu, équilibre d'ailleurs instable et rendant l'influence de l'Homme très décisive. Il convient donc de contrôler ce déterminisme. N'est-il pas alors possible de concilier évolution floristique et exploitation raisonnée ? Nous le pensons.

REFERENCES

Pour les présentes interprétations, nous avons notamment consulté les travaux de M. le Professeur DES ABBAYES et de M. le Chanoine CORILLION ; que ces auteurs en soient remerciés ici.